

**Communiqué de candidature pour l'inscription
en Licence en Sciences de Gestion (LM2 - LM3)
Formation à distance
2026-2027**

L'Université Virtuelle de Tunis (UVT) annonce l'ouverture des candidatures pour l'inscription en deuxième année (LM2) Licence en Management et troisième année Licence en Management (LM3). L'enseignement, est essentiellement à distance, se déroule via la plateforme de l'UVT. Les apprenants sont accompagnés par des tuteurs pendant la formation et des activités pédagogiques sont prévues de façon hebdomadaire. Des classes virtuelles et/ou des séances de regroupement en présentiel sont aussi organisées. Les examens se déroulent en présentiel durant les jours de la semaine dans un des centres d'examen de l'UVT.

Qui peut postuler ?

- La candidature pour l'inscription en deuxième année de la Licence en Management (LM2) est autorisée aux candidats ayant réussi la première année d'études supérieures en sciences de gestion ou, sous conditions, en Sciences économiques, Sciences humaines ou sciences de l'information.
- La candidature pour l'inscription en troisième année de la Licence en Management (LM3) est autorisée aux candidats ayant réussi la deuxième année d'études supérieures en sciences de gestion ou, sous conditions, en Sciences économiques, Sciences humaines ou sciences de l'information.

Comment s'inscrire ?

1^{ère} étape : Préinscription en ligne

✓ Les candidats doivent se préinscrire exclusivement via le système d'information de l'UVT et **au plus tard le 16 août 2026.**

Les liens de préinscription sont les suivants :

Inscription en 2^{ème} année : <http://inscription.uvt.tn/candidature/?formation=2-LM-390>

Inscription en 3^{ème} année : <http://inscription.uvt.tn/candidature/?formation=3-LM-391>

Les pièces, en version numérique, nécessaires pour la préinscription sont les suivantes:

- Demande d'inscription au nom du président de l'UVT ;
- CV ;
- Copie de la carte d'identité nationale (ou du passeport pour les étrangers) ;
- Extrait de naissance en français ;
- Copie du diplôme de baccalauréat, des diplômes universitaires, du relevé des notes du baccalauréat et de tous autres relevés de notes d'études supérieures ;
- Copie de l'équivalence en cas de diplômes étrangers ou en provenance des établissements d'enseignement supérieur privé.

NB : Toute fausse information déclarée sur la plateforme de préinscription ou toute pièce manquante pourrait entraîner le rejet de la candidature.

Pour toute information supplémentaire liée à la préinscription merci de nous contacter via le [helpdesk](#) de l'UVT.

2^{ème} étape : Dépôt de dossier

- ✓ Une fois la sélection est dressée, **la liste des candidats présélectionnés sera affichée sur le site web de l'UVT.**
- ✓ **Seuls les candidats présélectionnés** seront invités à finaliser l'inscription en déposant ou envoyant par voie postale l'ensemble des pièces justificatives déjà soumises en ligne, accompagnées du règlement intérieur de l'UVT et de l'imprimé de validation de la candidature en ligne dûment signés.
- ✓ **Seule la date de réception** du dossier au bureau d'ordre de l'UVT fait foi ; la date d'envoi ne sera pas prise en considération.

Adresse postale :

**Université Virtuelle de Tunis
13, Rue Ibn Nadim, 1073 Montplaisir, Tunis.**

Critères et formule de sélection (voir [Annexe 1](#))

Les droits d'inscription :

- ✓ **643.000 DT / année universitaire (600 + 07%TVA + 1.000 DT droit de timbre).**

Les candidats retenus sont appelés à payer les droits d'inscription sur le site Web de l'UVT
au plus tard le 17 septembre 2026.

Etudiants étrangers :

Si vous êtes un étudiant international en Tunisie et que **vous possédez un identifiant unique** délivré par la Direction Générale de la Coopération Internationale, veuillez suivre la même procédure d'inscription à l'UVT que les étudiants tunisiens. Veuillez noter que l'enseignement se déroule en ligne et à distance, mais votre présence aux examens est obligatoire.

Important :

Tout étudiant inscrit au titre de l'année universitaire 2026-2027 dans un autre établissement universitaire, ne peut pas s'inscrire à l'UVT.

De ce fait, l'UVT annulera toute inscription non réglementaire sans avis antérieur ni remboursement ultérieur des frais d'inscription.

Pour plus de détails, veuillez consulter la page web de la formation : <https://www.uvt.rnu.tn/LSG>

13, Rue Ibn Nadim, 1073 Montplaisir, Tunis

Tél : +216 71 905 248 / + 216 71 905 269 / + 216 71 905 254

Fax : +216 71 903 603

www.uvt.rnu.tn

Annexe1 : Critères de sélection et formule de calcul du score

Candidature – Licence en Management (niveau L2)

Justifier de la réussite en première année d'études supérieures en sciences de gestion ou, sous conditions, en sciences économiques, sciences humaines ou sciences de l'information.

1.1 Justifier d'une première année réussie dans une formation de licence, DIUT ou de maîtrise en sciences de gestion dans un établissement d'enseignement supérieur public ou une équivalence du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique.

1.2 Dans les cas échéant, examen par la commission pédagogique de la licence, des modules pour une première année réussie dans une formation de licence, DIUT ou de maîtrise en sciences économiques, sciences humaines ou sciences de l'information dans un établissement d'enseignement supérieur public

- Classement selon score

- Score = 100 % x Moyenne en 1ère année ou 50% x Moyenne du premier semestre + 50% x Moyenne du second semestre.

Candidature – Licence en Management (niveau L3)

Justifier de deux années réussies dans une formation de licence, DIUT ou de maîtrise en sciences de gestion dans des spécialités identiques ou voisines dans un établissement d'enseignement supérieur public ;

- Etude au cas par cas par la commission pédagogique pour comparer les plans de cours

- Classement selon score

- Score= 50% x Moyenne de 1ère année + 50% x Moyenne de 2ème année (ou le cas échéant Score = $\sum$ des Moyennes de chaque Semestre / Nombre de semestres).